

PROJET DE LOI

adopté

le 7 avril 2009

N° 68  
**S É N A T**

SESSION ORDINAIRE DE 2008-2009

---

---

## PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant l'approbation du protocole sur les **registres des rejets et transferts de polluants** se rapportant à la convention de 1998 sur l'accès à l'information, la **participation du public à la prise de décision** et l'accès à la **justice** dans le domaine de l'environnement.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :*

---

**Voir les numéros :**

**Sénat : 175, 262 et 274 (2008-2009).**

### **Article unique**

Est autorisée l'approbation du protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants se rapportant à la convention de 1998 sur l'accès à l'information, la participation du public à la prise de décision et l'accès à la justice dans le domaine de l'environnement (ensemble quatre annexes), fait à Kiev le 21 mai 2003, et dont le texte est annexé à la présente loi<sup>1</sup>.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 avril 2009.*

*Le Président,*

*Signé : Gérard LARCHER*

---

<sup>1</sup> *Nota* : voir les documents annexés au n° 175 (2008-2009), Sénat.